

Challenge de Printemps Seniors AFGolf 2026

Le [règlement général des compétitions](#) AFGolf est d'application pour tout point qui n'est pas couvert par le présent règlement

1 - Programme

La 19^{ème} édition du Challenge de Printemps Seniors AFGolf 2026 se joue sur 5 journées de qualification :

- **Lundi 16 mars 2026**
- **Lundi 23 mars 2026** (date réserve en cas d'annulation de la 1^{er} qualification du 16 mars)
- **Lundi 30 mars 2026**
- **Lundi 13 avril 2026**
- **Lundi 20 avril 2026** (date réserve en cas d'annulation de la 2^{ième} qualification du 30 mars ou de la 3^{ième} qualification du 13 avril)
- **Lundi 27 avril 2026**
- **Lundi 18 mai 2026**

Suivies de 3 journées finales pour les clubs qualifiés :

- **Lundi 1 juin 2026** : 1/4 finale au Royal Amicale Anderlecht Golf Club
- **Lundi 15 juin 2026** : 1/2 finale au Golf de Rigenée
- **Lundi 29 juin 2026** : Finale & Prix du Printemps au Naxhelet Golf Club

2 - Formule de jeu, composition des équipes et des poules et départage

2.1. Formule de jeu

Le Challenge de Printemps se jouera sur 18 trous selon la formule 4 Balles Meilleure Balle en Match Play avec 80% de la différence des playing handicaps des joueurs dans chaque catégorie.

2.2. Composition des équipes

Définition :

Equipe : composée de 4 teams de 3 catégories différentes d'handicaps

Team : équipe composée de 2 joueurs(euses) maximum et d'un joueur(euse) minimum.

Joueur : terme utilisé pour désigner un joueur ou une joueuse

Chaque club membre effectif de l'AFGolf peut inscrire 1 équipe, chaque joueur aligné doit être membre du club.

Deux clubs membres effectifs de l'AFGolf peuvent inscrire une équipe commune, chaque joueur aligné doit être membre d'un des deux clubs, la répartition des joueurs doit être équitable au sein de l'équipe. Cette mesure vise à ouvrir la participation au Challenge de Printemps à d'autres clubs, la liste commune ne peut, toutefois, pas impacter la participation des clubs des années précédentes.

L'équipe comprend obligatoirement 4 teams de catégories différentes d'handicap (voir descriptions des catégories en point 3). Chaque team, mixte ou non, est composée, de 2 joueurs. Les teams sont réparties comme suit :

1 ^{ière} catégorie	1 team	2 joueurs
2 ^{ème} catégorie	2 teams	4 joueurs
3 ^{ème} catégorie	1 team	2 joueurs

Afin de participer au Challenge de Printemps, il faut être membre d'un club AFGolf (en ce compris les membres adhérents). Un joueur ne pourra représenter qu'un seul club durant la durée complète du Challenge de Printemps. Aucun joueur ne pourra disputer de qualification sur le terrain du club inscrit sur sa carte fédérale.

Sous réserve de confirmation d'inscription effective des équipes, 8 journées de compétition seront organisées, les 5 premières consacrées aux poules de qualification suivies des 3 dernières ¼, ½ finale et finale.

La désignation des terrains pour les qualifications sera effectuée après l'inscription effective des équipes participantes. La finale du Challenge de Printemps se jouera sur le terrain du club gagnant l'année précédente.

Dans la mesure du possible, les clubs participants s'engagent à mettre à disposition leur terrain pour une des manches de qualification du Challenge. Les clubs s'engagent également à désigner une personne responsable « Challenge de Printemps » qui sera présente et mise à contribution le jour où le Challenge se déroule dans son club.

2.3. Inscriptions des équipes

Le mercredi précédent les rencontres, le Capitaine d'équipe communiquera avant 12h au secrétariat de l'AFGolf via Google form (formulaire en ligne dont le lien sera disponible sur notre site internet à l'ouverture des inscriptions) la composition probable de son équipe, complétée impérativement des handicaps de chaque joueur. Le Capitaine veillera à communiquer l'handicap WHS exact de ses joueurs.

Il confirmera la formation définitive de son équipe, obligatoirement composée de 4 teams, au plus tard une demi-heure avant le départ de sa première team.

La composition de l'équipe est modifiable lors de chaque journée de compétition.

Le Capitaine a l'obligation de reprendre sur le formulaire en ligne de formation d'équipe des joueurs qui répondent aux conditions d'éligibilité requises dans le règlement général des compétitions de l'AFGolf et aux conditions d'âge requises dans le point 3 du présent règlement.

Pénalité pour infraction à la règle : Disqualification de l'équipe

En cas d'arrivée tardive au départ d'un des deux joueurs d'une team, le joueur seul pourra entamer le match.

En cas d'abandon en cours de partie d'un des deux joueurs d'une team, le joueur restant pourra poursuivre le match seul.

2.4. Règles particulières et départage

Pour chaque match on comptera : 1 point en cas de victoire, 0 point en cas de défaite.

Le résultat d'une rencontre entre deux équipes est déterminé par la somme des points gagnés par l'ensemble des 4 teams de chaque équipe.

En cas de forfait ou de disqualification d'une team, la team adverse se verra attribuer le point gagnant du match avec le score maximum de 6 ups et 5 à jouer. En cas de forfait d'une ou plusieurs équipes le jour de la compétition, le capitaine s'engage à régler le droit de participation, celui-ci restant dû malgré l'absence.

En cas d'abandon d'une team en cours de match, la team adverse se verra attribuer le point gagnant sur le score acquis au moment de l'abandon avec un minimum de 1 up.

Afin d'éviter une égalité entre deux teams, tous les matchs se joueront au finish, c.à.d. qu'après 18 trous, la partie dont le résultat est square se poursuivra en play off sans strokes jusqu'à ce qu'un trou soit gagné par une des teams. L'ordre des trous à jouer sera déterminé par le comité du Challenge en fonction de la configuration du terrain.

Si une stricte égalité persiste entre deux équipes après les matchs, les ups, le départage sera basé sur le tirage au sort d'une catégorie et les teams de cette catégorie se départageront en play off sans strokes.

Les poules de qualification seront chapeautées par une tête de série (½ finaliste de l'année précédente) et composées par tirage au sort suivant le nombre d'équipes inscrites, en visant à atteindre un équilibre entre le nombre de clubs par poules. Les poules seront au nombre de 4 et pourront comprendre au maximum 6 équipes.

Priorité étant donnée aux clubs ayant participé au Challenge précédent, les nouvelles équipes pourraient, en fonction du nombre d'équipes inscrites, passer par une journée de pré-qualification où elles seraient opposées aux équipes ayant terminé à la dernière place de leur poule qualificative lors du challenge précédent.

La constitution des poules sera définie par tirage au sort par le comité du Challenge.

Le comité du Challenge se réserve le droit, en fonction des circonstances, d'effectuer les adaptations nécessaires.

2.5. Jeu lent et Placing

NEW Afin d'éviter le jeu lent, lorsqu'un flight a un trou ou plus de retard sur le précédent et n'a pas résorbé son retard après un avertissement, les trous d'écart sont neutralisés et les 2 teams doivent recoller aussitôt au flight précédent.

NEW Quand la balle d'un joueur repose sur une partie de la zone générale tondue à hauteur de fairway ou moins, le joueur peut se dégager (sans pénalité) en plaçant la balle d'origine ou une autre balle **une seule fois** et la jouer, de cette zone de dégagement :

- Point de référence : l'emplacement de la balle d'origine.
- Dimension de la zone de dégagement : une longueur de club depuis le point de référence, mais avec ces limitations => ne doit pas être plus près du trou que le point de référence et doit être dans la zone générale.

En procédant selon cette Règle Locale, le joueur doit choisir un emplacement pour placer la balle et utiliser les procédures pour replacer une balle selon les Règles 14.2b(2) et 14.2e.

NEW

Si le joueur déplace la balle de toute autre manière, telle qu'en la faisant rouler avec un club, il encourt une pénalité d'un coup.

2.6. Départage dans les poules

En cas d'égalité entre deux équipes, le résultat de la rencontre les ayant opposées sera déterminante pour le classement.

En cas d'égalité entre trois équipes, celles-ci seront départagées selon les critères repris ci-après. Ils seront utilisés dans l'ordre prévu tant que l'égalité entre les équipes subsistera.

Les critères de départage sont les suivants :

- 1) l'équipe ayant remporté le plus de matchs individuels dans toute la compétition en poule,
- 2) si l'égalité persiste entre deux équipes, le résultat de la rencontre les ayant opposées sera déterminante pour le classement.

2.7. Prix du Printemps

Le Prix du Printemps aura lieu le lundi 29 juin 2026 au Naxhelet Golf Club.

Il est ouvert uniquement pour les joueurs des équipes ayant participé au Challenge de Printemps non qualifiées pour la finale.

Le Prix du Printemps se jouera sur 18 trous selon la formule Single Stabelford.

Le Prix du Printemps est considéré comme qualifying.

Tout joueur avec un handicap supérieur à 32,4 ayant joué la compétition, pourra jouer le Prix du Printemps sur base du handicap 32,4.

3 - Conditions d'âge et de handicap

DAMES

Nées en 1976 et avant

Marques de départ : rouges

Catégories d'handicaps :

- 1er WHS Hcp jusqu'à 15,4
- 2e WHS Hcp 15,5 => 24,4
- 3e WHS Hcp 24,5 => 32,4

MESSIEURS

Nés en 1976 et avant

Marques de départ : jaunes

Les WHS handicaps sont ceux du jour de la date d'encodage de la liste de départs à chaque rencontre de la compétition et déterminent la participation des joueurs et joueuses dans une des teams.

Les teams de la 2^{ième} catégorie seront encodées par ordre croissant de la somme des handicaps des deux joueurs constituant la team :

- 1^{ière} team : deux joueurs avec la somme d'handicap la plus basse,
- 2^{ième} team : deux joueurs avec la somme d'handicap la plus haute.

Dans chaque catégorie des joueurs ou joueuses ayant un handicap supérieur à la catégorie peuvent prendre part au challenge en jouant sur le handicap maximum de la catégorie choisie. Le Capitaine veillera à communiquer l'handicap WHS exact de ses joueurs même si le joueur est inscrit dans une catégorie supérieure.

4 – Conditions d'utilisation des voitures

L'utilisation de voitures doit être demandée à l'avance via le formulaire d'inscription.

Pour toute utilisation de golf car, le joueur est tenu de présenter un certificat médical valide auprès du Comité du Tournoi, le jour de la compétition.

La réservation et le paiement des golf cars sont faits directement par les joueurs auprès du club, sous réserve des disponibilités.

A défaut de la présentation d'un certificat médical valable au Comité du Tournoi lors de la prise des cartes de score, le joueur se verra exclu de la journée.

L'usage des voitures est exclusivement réservé à celui qui dispose d'un certificat médical. En aucun cas le partenaire ne peut la partager ni y déposer son sac de golf.

5 - Panathlon Wallonie-Bruxelles

Pour le **Challenge de Printemps**, l'AFGolf et le Panathlon Wallonie-Bruxelles ont décidé de mettre en avant le **Fair-play**, ainsi que les valeurs positives véhiculées par le sport, afin de promouvoir les bons comportements.



Le Panathlon Wallonie-Bruxelles poursuit depuis 2003 un seul et unique objectif : redonner au sport ses plus belles couleurs en diffusant et en promouvant ses plus belles valeurs que sont le **Fair-Play**, le **respect**, la **solidarité**, la **fraternité** ou encore **l'amitié**.

6 - Inscriptions et heures de départ

6.1. Challenge de Printemps

L'inscription des clubs au **Challenge de Printemps** doit être faite via Google Form (formulaire en ligne dont le lien est disponible dans le mail d'ouverture des inscriptions) au plus tard pour le **vendredi 6 février 2026 à 12h00**.

Les heures de départ et résultats seront disponibles sur notre page compétition Seniors du site internet via le lien <http://www.afgolf.be/competitions-seniors/>

Un droit unique de participation par équipe pour le Challenge est fixé à **55€** à payer avant la première qualification sur le compte de l'Association Francophone belge de Golf. Les détails pour le paiement seront envoyés au Responsable du Challenge de Printemps de chaque club inscrit.

A chaque rencontre, un droit de jeu par participant de **35€ est demandé**. Ces sommes seront réglées **par Payconiq (de préférence) ou en espèces** par le capitaine de l'équipe aux responsables AFGolf chargés de l'accueil.

A partir des quarts de finale, les participants jouant sur leur terrain paient 20€ de frais de participation.

6.2. Prix du Printemps

Les inscriptions, heures de départ et résultats **du Prix du Printemps** seront disponibles sur notre calendrier interactif <http://www.afgolf.be/calendrier-interactif/>:

- Les inscriptions ouvrent au lendemain de la dernière manche qualificative et se clôturent 6 jours avant à 12h00.
- Les heures de départ seront disponibles quelques jours avant la compétition.
- Les résultats seront publiés après la compétition.

Les frais de participation s'élèvent à **35€** (ou **20€** pour les joueurs membres du club dans lequel la compétition se déroule) **à régler en ligne lors de l'inscription** (voir le règlement du paiement en ligne : <http://www.afgolf.be/reglement-paiement-en-ligne/>).